

Question présentée par le député :

M. Pierre Vanek

Date de dépôt : 2 novembre 2017

Question écrite urgente

Police : les réquisitions sont-elles assurées ?

Je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Y a-t-il des réquisitions qui, au quotidien, ne peuvent pas être assurées faute de patrouilles disponibles ?
- Si oui, de quel ordre et de quelle nature ?
- Par ailleurs, pour quels motifs ?
- Est-il possible de connaître le nombre de réquisitions qui n'ont pas pu être assurées faute de patrouilles disponibles du 1^{er} janvier 2017 à ce jour ?
- Comment expliquez-vous, le cas échéant, ces graves manquements ?